

## Réunion du Conseil Municipal du 5 Décembre 2016

Présents ou représentés : A. Forestier, C. Haroux, A. Lapaux, M. Munich, C. Sergent, P. Blateyron, A. Boucheras, Y. Deplat, J.M. Ebely, C. Patier, R. Mouton, J.L. Nicolaÿ, J. Perol, R. Langouët  
Absent : Néant

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Peynon. Il est d'abord procédé à la lecture du compte rendu de la réunion du 7 Octobre 2016, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Puis intervient l'examen de l'ordre du jour :

### **- Subventions aux associations :**

Le montant des subventions est ajusté selon l'activité des associations, notamment avec les jeunes (voir le tableau approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal)

### **- Recensement de la population :**

C'est Sylvie TONTINI, qui pour la troisième fois, sera coordonnatrice de ce recensement, avec le même découpage de la commune qu'en 2012.

Mesdames Christine MAGNAUD et Nadine LEYRIT seront les agents recenseurs.

### **- Le point sur les dossiers en cours :**

- le bulletin municipal sera prêt pour une première lecture ce jeudi. La réunion pour répartir ces bulletins aura lieu le Vendredi 23 Décembre à 18 h. 30 pour une distribution entre Noël et le jour de l'An

- Yvette DEPLAT fait le point sur le repas du CCAS qui aura lieu ce Dimanche 11 Décembre

- les vœux du Maire auront lieu Dimanche 8 Janvier à 11 heures. Rendez-vous Salle des Fêtes à 10 heures pour la préparation.

Daniel Peynon précise que l'ensemble du personnel est invité aux vœux.

le contrat d'Adrien Dassaud arrive à terme des contrats aidés, il convient de créer le poste pour une embauche à la commune (où il sera stagiaire pendant un an). Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- Romain MOUTON fait le point sur les projets de pistes cyclables entre Nevers et Palavas-les-Flots, avec des boucles de « voies vertes » qui longeraient l'Allier, et sur le problème de l'entreprise Boilon et de ses odeurs nauséabondes. Une réunion en Préfecture a eu lieu afin d'étudier les possibilités pour réduire cette nuisance.

### **- Questions diverses :**

- Plusieurs cas sociaux dont s'occupe le CCAS sont évoqués, ainsi que les problèmes posés par le retrait des bacs par le SBA auprès de personnes âgées dans le cadre de la mise en place des PAV.

Il sera proposé à Christian JOUFFRAIX le local des anciennes douches (36 m<sup>2</sup>) moyennant une participation. Ce local sera aménagé pour recevoir Christian Jouffraix

dans les meilleures conditions (douches, coin cuisine, toiture, etc...). Le personnel communal et des entreprises seront sollicités pour ce travail.

- Monsieur le Maire indique que conformément à la décision du Conseil Municipal du 29 février 2016, une délibération sera prise dans le cadre de la procédure de déclaration de projet pour permettre l'extension de l'entreprise PROCAR.